

RCS : ARRAS
Code greffe : 6201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ARRAS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2007 B 40514
Numéro SIREN : 498 985 456
Nom ou dénomination : GONCALVES INVESTISSEMENTS

Ce dépôt a été enregistré le 03/11/2023 sous le numéro de dépôt 7302

«GONCALVES INVESTISSEMENTS»

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 640.000 Euros

Siège social :

7, Chemin des Camayeux

62172 BOUVIGNY-BOYEFFLES

R.C.S. : ARRAS 498.985.456

SIRET N° 498.985.456.00017

ASSEMBLEE GENERALE
DU 30 MAI 2023

Le trente mai DEUX MILLE VINGT TROIS à 17 Heures.

Au siège social, les Actionnaires de la société se sont réunis en Assemblée Générale.

La convocation a été faite par lettre simple adressée à chaque Actionnaire.

Les membres de l'Assemblée ont élargé la feuille de présence en entrant en séance, tant en leur nom qu'en qualité de mandataire.

L'Assemblée est présidée par Monsieur José GONCALVES, Président.

Le Président désigne pour secrétaire : Madame Marina GONCALVES-BENINI.

La feuille de présence est vérifiée, puis arrêtée et certifiée exacte par le Président qui constate que les Actionnaires, présents ou représentés, possèdent 6.400 actions sur les 6.400 formant le capital et ayant le droit de vote. L'Assemblée, représentant plus de la moitié des actions, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président met à la disposition des Actionnaires :

- un exemplaire des statuts de la société ;
- une copie de la lettre de convocation adressée à chaque Actionnaire ;
- la copie de la lettre de convocation du Commissaire aux comptes ;
- le récépissé postal et avis de réception de l'envoi fait au Commissaire aux comptes ;
- la feuille de présence et les procurations données par les Actionnaires représentés.

Il dépose également le texte du projet de résolutions qui vont être soumis à l'Assemblée.

Le Président rappelle l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR

- Nomination d'un nouveau Commissaire aux comptes suppléant en remplacement du précédent ;
- Questions diverses ;
- Formalités / Pouvoirs.

Enfin, la discussion est ouverte. Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes qui sont à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré et pris acte du départ en retraite de Monsieur Serge MARTIAUX, Commissaire aux comptes suppléant, décide de nommer en qualité de nouveau Commissaire aux comptes suppléant :

⇒ La SAS DGD COMMISSARIAT ET ASSOCIES ayant son siège social est sis 7, Rue Kléber 62300 LENS en qualité de Commissaire aux comptes suppléant

pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Le représentant de la société DGD COMMISSARIAT ET ASSOCIES a dès avant ce jour accepté les fonctions qui viennent de lui être conférées et déclaré n'être nullement empêché de les exercer.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, prend acte du changement d'adresse de la société AUDIT COMMISSARIAT, Commissaire aux comptes titulaire, qui est désormais : 70, Rue de Madrid 62138 DOUVRIIN.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Compte tenu des résolutions qui précèdent, l'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée, et le présent procès-verbal a été signé par le Président et le Secrétaire.

LE PRESIDENT :

Monsieur José GONCALVES



LE SECRETAIRE :

Madame Marina GONCALVES-BENINI



